



Ecole Maternelle et Primaire
Saint-François

www.saintfrancoisath.be

Rue de Pintamont, 28
7800 Ath

Place de Trazegnies, 6
7801 Irchonwelz

068/28.38.47 - 0473/28.65.60
direction@efsaintfrancois.be

PROJET D'ETABLISSEMENT



Notre projet d'établissement

Le texte ci-après constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret " Missions" du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, pouvoir organisateur et acteurs externes.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : des réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces priorités bien définies, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme des trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au Conseil de Participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

Notre contrat d'objectifs :

- Afin de diminuer le taux de redoublement et maintenir le maintien en M3 à zéro, nous nous engageons à favoriser l'égalité des chances et à améliorer la collaboration et la communication entre tous les intervenants.
- Nous nous engageons à diminuer la dispersion des résultats aux épreuves du CEB et ce en veillant à :
 - intégrer la lecture dans toutes les disciplines
 - mettre en place des aménagements raisonnables
 - travailler par projets en lien avec le programme
 - différencier les moyens de motivation
 - ouvrir les élèves au monde qui les entoure
 - favoriser la manipulation lors des séances d'apprentissage
 - développer l'outil numérique
 - assurer la continuité des apprentissages dans l'école
- Pour améliorer le bien-être de chacun au sein de l'école, nous veillerons à :
 - développer l'implication de l'élève dans l'école
 - mener des projets individuels et/ou collectifs en école
 - améliorer les moyens matériels liés aux cours de récréation
 - sensibiliser les élèves à la citoyenneté